POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

TERROLL COUNTY ANADOLE LORENTE JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR, Au bureau, place du Marché-Noir, et chez MM. Gaultier, Javaud, Milon, et Mile Nivertet libraires NIVERLET, libraires;

A PARIS,
Office de Publicité Départementale (Isid.
FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-nérale (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

### Gare de Saumur (Service d'été, 1º juin.)

Départs de Saumur pour Nantes. 6 heures 49 minut. soir, Omnibus. Express. 1 — pratin, Express-Poste. 10 Omnibus. Départ de Saumur pour Angers.

8 heures 2 minut, matin. Omnibus.

Départs de Saumur pour Paris. 9 heures 50 minut. matin, Express. Omnibus. Omnibus. 9 - 23 -Direct-Poste. Départ de Saumur pour Tours. 7 heures 27 minut. matin, Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS. Un an, Saumur, 18f. » Poste, 24f. » - 10 » - 5 25 - 13 ° 7 50 Six mois, Trois mois, -

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements de-mandés, acceptés, ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année.

#### CHRONIQUE POLITIQUE.

Les seules nouvelles qui offrent aujourd'hui quelque intérêt nous viennent de Varsovie et de Constantinople. Des lettres de cette dernière capitale, transmises par la voie d'Allemagne, assurent que les évenements des Indes ont produit une profonde impression sur les mahométans de Turquie, de la Perse et des Indes orientales. Les sectateurs de Mahomet considérent généralement l'insurrection des Indoas comme la conséquence de l'oppression et du mépris dans lesquels est tenue, par les Anglais, toute confession non chrétienne. A Téhéran, la fermentation est telle que les membres de la légation anglaise, s'ils paraissaient en public, auraient trèsprobablement le sort qu'ont eu ceux de la légation russe, il y a une viuglaine d'années, dans cette capitale où ils furent assassinés par la populace, par suite de la signature d'un traité de paix désavantageux pour la Perse.

La Russie, néanmoins, ne fait rien, dit-on, pour provoquer ce mouvement de réaction contre l'empire britanuique, mais on ne remarque pas moins à Varsovie un incident militaire auquel on ne s'attendait point. Depuis la conclusion de la paix, aucun mouvement de troupes n'avait été remarqué dans le royaume de Pologne; on a été surpris d'apprendre dernièrement que par ordre du ministre de la guerre un corps d'armée allait être concentré dans les environs de Kiel. On attribue ce fait à l'attitude de l'Autriche à Cracovie, dont les travaux de fortifications, par leur importance et leur étendue, forment un rempart imposant et presque inexpugnable en cas de guerre entre les deux empires ; cela ne concerne donc pas l'Orient.

Mais on sait positivement aussi qu'un camp de manœuvres sera etabli, le mois prochain, dans les environs de Kalish et que l'empereur Alexandre, a son retour d'Allemagne, viendra séjourner pendant quelque temps parmi les troupes pour en passer l'inspection et présider aux principales ma-nœuvres. Ou ajoute, enfin, que le camp ne sera levé que vers la fin d'octobre, et l'on croit que cette démonstration est jusqu'à un certain point une menace.

Il est évident que nous ne reproduisons ces appréciations que pour les démentir, les intentions de la Russie, relativement à Cracovie, aux Principautés et à l'extrême Orient n'ayant jamais été plus pacifiques. - Havas.

Nous croyons qu'il serait oiseux de vouloir juger d'avance les résultats qui sortiront des nouvelles élections de Moldavie. Le Moniteur nous a appris hier que les représentants de la France, de la Russie, de la Prusse et de la Sardaigne avaient renoné lears rapports avec le gouvernement turc, et l'on doit en conclure que les satisfactions données à ces ambassadeurs ont été assez complètes pour qu'on ne soit pas fondé à dire que le caimakan Vogorides est autorisé à recommencer ses anciennes menées. Il servit par trop étrange, en effet, que l'on eat annulé les premiers scrutins, après un changement de cabinet et une quasi-rupture diplomatique, pour aboutir à la répétition d'une déplorable comédie.

Et cependant, on nous écrit de Vienne, que la lutte va recommencer à Jassy, avec plus de vivacité et de passion que jamais, que les efforts de l'Autriche tendront principalement à assurer au prince Vogoridès « la direction des prochaines élections et son maintien au poste élevé que son habileté lui a conquis. Cela vent-il dire que le prince d'abord désayoué va être maintenant complimenté pour ses anciens faits et gestes, et que la promesse qu'a dû recevoir M. de Thouvenel, avant de hisser de nouveau son pavillon, ne sont que de grossiers mensonges! Il nous en coûterait trop de le supposer, pour l'honneur même de la monarchie autrichienne. Nous nous bornous, en conséquence, à indiquer la rumeur avec l'espoir qu'elle ne sera pas

Quoiqu'il en soit . le prince Kallimaki , ambassa-deur de Torquie à Vienne, a annoncé, dit on , l'arrivée prochaine d'une note torque dans laquelle seront développés d'une manière approfondie, les motifs qui out déterminé la Porte à recourir à de nouvelles élections en Moldavie. On dit que cette note conclut par une nonveile protestation contre l'union et déclare que la Porte ne changera, à aucune condition, sa manière de voir sur ce point. On assure enfin que l'Angleterre et l'Autriche se prononceront dans le même sens, ce qui donnerait aux autres puissances l'occasion d'exprimer leur opinion definitive sur la question.

En attendant, M. de Prokesch recevrait d'ici à pen de jours une nouvelle faveur de son souverain,

pour le récompenser de son zèle.

L'avenir ne peut manquer de nous apprendre qui a raison, de ceux qui supposent honnêtement que les concessions faites par la Porte d'accord avec l'Angleterre et l'Autriche, sont sérieuses et loyales, ou de ceux qui s'attachent à établir le contraire. En tous cas, une conviction nous console, celle qui nous permet de donner l'assurance que la liberté d'action aussi bien que la politique désintéressée de la France resteront sauves. — Havas.

On lit dans le Moniteur :

Les relations diplomatiques entre les représentants de la France, de la Russie, de la Prusse et de la Sardaigne à Constantinople d'une part, et la Sublime Porte de l'autre, ont été reprises le 29 de ce

On lit dans la correspondance Havas:

Nous apprenons de Berlio, au sujet du voyage projeté de l'empereur Alexandre, des détails d'autant plus intéressants qu'ils sont d'une source authentique: c'est que l'empereur de Russie arriverait en cette capitale le 14 septembre; le 16, il se rendrait à Darmstadt, où Sa Majesté resterait environ six jours. On regarde à peu près comme certain qu'à Darmstadt le Czar aurait une entrevue avec l'Empereur des Français. — Le prince Gortschakoff accompagnera l'Empereur Alexandre.

S. A. I. le prince Napoléon est parti de Paris samedi soir, à hait heures par le chemin de fer de Lyon, pour se rendre eu Savoie, où il va complimenter le roi de Sardaigne, de la part de l'Empe-

## COTELLUOS

### MADEMOISELLE DE CARDONNE.

(Suite.)

Nancy et l'amiral se prétèrent en toute hâte à ce de-

sir, et Smarth commença à voix hasse :

- J'ai vu le capitaine, il y a dix jours, comme il allait à Saint-Marc. Il m'a dit que m'amz'elle et vous, amiral, vons l'aviez agreé... Est-ce vrai? - Oui; après? -Bon! je l'avais eru sur parole, car il me plait, ce brave officier. Quand j'ai su ce qu'il allait faire à Saint-Marc , j'ai tremble comme un conscrit au bruit du canon ; il était clair que Dessalines n'en aurait fait qu'une bouchée si je ne m'étais mêle de la chose.

A ces mots, Nancy leva les yeux au ciel et serra convulsivement la main de son père ; convaincue de la trahison de Smarth, elle vit un gouffre ouvert sous les pas de son fiance.

- J'ai donc donné au capitaine, reprit le marin, certains petits conseils qui lui auront permis de naviguer comme un crâne pilote dans son voyage. Avec sa hardiesse, avec son habileté, je ne donte pas que votre futor, Mam'zelle, n'ait musele cet ours mal leche qu'on appelle Dessalines, et la preuve en est que, depuis dix jours, notre capitaine couche à la prison. - La preuve est belle! explique tes extravagances et vois l'état où tu mets cette pauvre enfant. - Oh! Mam'zelle, faut pas vous alarmer, faut vous réjouir, au contraire; le capitaine Meynard n'est pas un homme facile à conduire, voyezvous; on a beau lui donner des averti-sements et lui faire la leçon, il va toujours de l'avant, et si je l'avais laissé faire a son idee, il y a beau temps que vous seriez veuve avant d'être mariée.... Je n'ai trouvé rien de mieux que de le mettre à l'ombre en attendant l'arrivée de la flotte. Dans un bon cachot bien verrouillé, il ne pourra pas se compromettre, et je ferai sa besogne d'embaucheur, moi qui n'ai rien à perdre... Comprenez-vous ?

Une lueur d'e-poir rayonna dans le cœur de Nancy et le ranima; l'amiral retrouva son vienx compagnon dans ce dévouement, et lui serra la main.

- Je commence à saisir ton plan, mais il est terriblement embrouillé..... Continue. - Je connais Dessatines, je le connais par cœnr; j'ai donc pu enseigner ses côtés faibles au capitaine, et je parierais que le moricaud a donné dans le panneau; je parierais qu'il s'est vendu aux Français poisque M. Meynard n'a pas été fusille puisqu'il est en prison; vous avouerez que si Dessalines ne s'était pas laissé seduire et acheter, notre brave capitaine aurait été sur-le-champ passé par les armes. Est ce clair, ça? - J'en conviens, repondit le comte; si ce n'est pas clair, c'est probable.-Mais, demanda Nancy, êtes-vous bien sûr que M. Meynard...?-Oh! Interrompit Smarth, je devine la question : vous dontez que le capitaine ait été épargne ; pour ça, j'en réponds sur ma tête,

j'ai des nouvelles tous les jours ; il est même traité avec assez de douceur, à la prison près. - Et qui vous donne ces informations? - Quant à cela, j'ai fait serment de n'en rien dire : on l'a exigé de moi ; mais je fais serment de même que tout est vrai dans ce que je vous rapporte. -Parle-nous maintenant, dit l'amiral que cette réticence commençait à inquieter autant que Nancy, parle-nous maintenant de ces conseils que tu as donnes au capitaine; par quels moyens aura-t-il pu séduire le gouverneur de St-Marc? - Hum! je vous dirai tout ça, amiral, mais entre quatr'zyeux; Mam'zelle est de trop pour entendre ces bêtises-là.... Croyez-moi sur parole : ça vous est arrive quelquefois, je suppose. - Soit, répondit l'amiral en fronçant le sourcil; passons donc à un autre sujet. - Je me retire, père, dit Nancy troublée jusqu'au fond de l'ame; je vous laisse causer en liberté. - Va, mon enfant, je te rejoindrai bientôt.

Mus de Carbonne reprit le chemin de l'habitation, et pouvant donner cours à sa douleur, eile fondit en lar-

- Ca me faisait mal de voir le chagrin de mam'zelle Nancy, dit Smarth; j'aurais voulu lui parler à cœur ouvert; mais je la respecte trop pour ne pas savoir brider ma langue sur certains sujets... Eh! eh! qu'est-ce donc que c'te fumée?... Tonnerre de Brest! le feu est au

Smarth voulut s'élancer : le comte le retint par le bras.

Son Altesse Impériale assistera avec le Roi, lundi matin à Modane, à l'explosion de la première mine du tunnel par lequel le chemin de fer Victor-Emmanuel passera sous le mont Cenis, et mardi, à Culos, à la pose de la première pierre du pont sur lequel le même chemin traversera le Rhône et reliera la frontière de Savoie à celle de France. (idem.)

#### DÉPÉCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

Marseille, for septembre. - « L'escadre française s'est dirigée des côtes de la Corse sor Tonis. Les mesures prises par le bey de Tunis contre les auteurs des dernières violences ont été jugées insuffisantes et d'autres garanties sont réclamées. » -

Turin, 31 août. - Le roi de Sardaigne et le prince Napoléon ont assisté ce matin, à ouze heures et demie, à Modane, à la cérémonie d'inauguration du percement du mont Cenis.

La première attaque du rocher s'est heureusement accomplie. - Havas.

L'Empereur est arrivé samedi au camp à 6 heures 1/2, au bruit des salves d'artillerie, des acclamations des troupes et des vivat d'une foule énorme accourue sur son passage. Il a été l'objet d'un accueil des plus enthousiastes. - Havas.

# EXTÉRIEUR.

INDES .- Nons recevons par l'Overland-Mail (voie de Trieste), les avis suivants de Calcutta, sous la date du 18 juillet :

L'intérêt des nouvelles de l'Europe s'évanouit devant l'auxiété générale que cause l'état des affaires dans les provinces du nord ouest. Les pillages et les massacres continuent et la rebellion se propage de plus en plus. L'espoir d'une reprise dans les affaires en articles d'importation doit être indéfiniment ajourné. Les fâcheuses nouvelles de l'intérieur ont amené une nouvelle baisse sur les obligations du gouvernement. La situation financière préoccupe beaucoup. Toutefois l'intérêt de l'argent reste modéré ; la hanque du Bengale a en dernier lieu réduit le terme de ses avances sur les obligations du gouvernement.

Des lettres de commerce d'Akyab (province d'Arracan, dans la présidence de Calcutta), portent que des pluies torrentielles avaient, à la date du 6 juillet, totalement arrêté l'exportation de l'intérieur ; ces

lettres ajoutent : « Les cultivateurs ont commencé à ensemencer les terres. Les grandes expéditions de riz pour l'Europe et pour la Chine surtout, ont tellement élevé le prix de cet article à Calcutta, que la population pauvre sonffre de cet état de choses. On parle d'une mesure de prohibition pour son expertation. La dissolution de l'armée nationale de l'Inde est un évenement que l'on pouvait prévoir depuis longtemps et qui influera considérablement sur les affaires commerciales; il nécessitera certainement l'occupation du pays par des troppes enropéennes; cette mesure, commandée par les grands événements qui viennent de se produire, nous offrira du moins une plus grande sécurité. - Nous sommes tranquilles ici, notre garnison se trouvant composée d'éléments

tout différents de ceux de l'armée native de l'Inde. - Havas.

Russie. — Le prince lientenant-général de Pologue vient d'être informé officiellement de Saint-Pétersbourg, que l'empereur Alexandre arrivera le 6 à Varsovie pour y séjourner jusqu'au 12; il repartira ensuite pour Berlin.

On se plaint généralement en Russie, dans les campagnes, du manque d'ouvriers pour faire la moisson; la cause peut en êrre attribuée à la guerre qui, dans l'espace de deux années, a appelé sous les drapeaux tant de milhers d'hommes précédemment occupés aux travaux des champs. - Havas.

HOLSTEIN. - Les cadinets de Vienne et de Berlin n'ont nullement été satisfaits du projet de constitution présenté aux Etats du Holstein. Tontesois les deux grandes puissances allemandes, fidèles à la promesse qu'elles ont faite au gouvernement danois, ne feront, pour le moment, aucune démarche ultérieure et attendront le résultat des délibérations du Holstein. - Havas.

ESPAGNE. - Le bruit court que les cortès espagnoles seront ouvertes, le 10 octobre. Cela n'est pas improbable. On agrait alors le temps d'examiner le budget de 1858. Toutefois, la vérité est que le ministèren's pas encore fait connaître sa pensée à cet égard. - Havas

SAINT-DOMINGUE. - La Espana, du 28 août publie de nouveaux détails sur l'insurrection qui a éctaté dans la république de Saint-Domingue

« Le foyer de l'insurrection est dans la province de Seybo, au Cibao, au Coluy, a Santiago. Les insurgés ont publié des proclamations qui finissent par ces mots : Vive la liberté, vive l'égalité! vive le Cibao! et ils ouvrent les ports de Monte-Christi, Puerto Piata et Matanzas, au digne général libéra-teur Pedro Santa-Anna et aux deux autres Dominicains bannis par l'ex-président Baez, pour opinion politique.

» La proclamation du président Buenaventura Baez se termine par ses mots: Vive la religion! vive la Constitution! vive l'indépendance nationale! vive la république Dominicaine! vivent les braves défenseurs de la liberté!

» Un des généraux chargés de comprimer la révolte a adressé le bulletin suivant au ministre de la

« Monsieur le Ministre, ce matin nous avons eu nne rencontre avec les factieux à la savane de Mojursa où ils sont campés. Après avoir dispersé les gardes du corps, nous leur avons livre la bataille et nous leur avons tué et blessé beaucoup de monde; nous ne pouvous pas actuellement entrer dans des détails. Une charge vigoureuse de la cavalerie a complété le triomphe, et la faction a pris la fuite en désordre, laissaut en notre pouvoir l'artillerie et quelques prisonniers. Pen importe que des hommes sans conscience so laissent embaucher par de faux rapports, et qu'ils prennent une attitude hostile jusqu'à troubler la tranquillité publique, alors qu'il y a des vétérans et des citoyens ne connaissant pas d'autre devoir que celui de tout sacrifier à la défense de l'ordre et de la liberté, réprésentés par le gouvernement légitime qu'ils servent. Les troupes sous nos ordres brûlent de désir de se distinguer ; elles vouent à l'exécration des générations ceux qui

aujourd'hui leur procurent des lauriers civils qu'ils ne cueillent que sur les champs de la trahison et du crime.

» En attendant, nons volons vers les autres villes pour les réduire à l'obéissance. » Mojursa, le 18 juillet 1857.

» Signé : Jose M. CABRAL.

\* A Francisco del R. Sanchez. »

## CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

COURSES DE SAUMUR.

Deuxième jour de Course, Mardi 1º1 Septembre 1857. 1º PRIX DE L'EMPEREUR, 1,500 FR.

Pour chevaux entiers et juments de 3 ans et au-dessus nés et élevés dans la division du Nord, et dont la généalogie est inscrite au Sud-Boock anglais ou français. - Entrée, 50 fr.; le vainqueur recevra la moitié des entrées ; l'autre moitié pour le deuxième arrivant; - distance: 2,400 mètres, une epreuve. - Poids: 3 ans, 50 kilog.; 4 ans, 60 kilog; 5 ans et au dessos, 63 kilog. 1/2.— Un gagnant d'un prix de 2,000 fr., entrées comprises, portera 2 kilog. de plus; de 3,000 fr., 3 kilog; de 4,000 fr., et au-dessus, 5 kilog. (Conditions du réglement) — 5 chevaux eugagés.

Apricé premier, Vert-Galant, à M. de la Marre,

de Paris. Arrivé deuxième, Derby, à M. Pasquel, de Cour-

teuil.

2º UN OBJET D'ART.

Course an trot, pour tous chevaux; - 10 fr. d'entrée, moitié pour le 2º arrivant; poids : 75 kilog.; - 4,000 mètres à parcourir. - Tout cheval prenant le galop, qui ne subira pas immédiatement un temps d'arrêt marqué, sera mis hors de course. 3 chevanx engagés.

Arrivé premier, Protecteur, monté par M. Cador. - Ce cheval était parti à 150 mètres plus loin que les deux autres.

Arrivée deuxième, Lucrèce, montée par M. Piétu.

3º PRIX DES HARAS, 2,000 FR.

Pour chevaux entiers et juments de 4 ans et au-dessus, nés et élevés en France; 4.200 mètres; une épreuve; — Poids: 4 ans, 55 kilog.; 5 ans, 58 kilog.; 6 ans et au dessus, 60 kilog. — Le gagnant d'une course de 2,500 fr., entrées comprises, porterà 3 kilog. de surcharge, — de plusieurs prix de cette valeur, 4 kilog.; — de 4,000 fr. et au-dessus, 5 kilog. Les chevaux de l'arrondissement de l'Ouest, 2 kilog. de moins. — Entrée, 100 fr., le deuxième arrivant recevra la moitié des entrées, l'autre moitié au vainqueur. (Conditions générales du règlement du 17 février 1853).-5 chevaux engagés.

Arrivée première, Théodora, à M. le baron de

Finot, de Paris.

Arrivé deuxième, Pharaon, à M. de Baracé, d'Angers.

4° UN OBJET D'ART, DONNÉ PAR S. Ex. M. LE MARÉ-CHAL MINISTRE DE LA GUERRE.

2,000 mètres à parcourir. — 6 haies à franchir, par MM les Officiers de l'Ecole de cavalerie, montant des chevaux de l'Etat. - 6 chevaux engagés.

-Ne te dérange pas , dit-il froidement. - Comment !... mais le Triton brûle!... Voyez, voyez-donc... tout craque. - C'est bien, laisse brûler.

Le vieux contre-mattre, regarda l'amiral avec stupéfaction. Une fumée épaisse avait tout-à-coup envahi le pont du navire, et des langues de feu s'élançaient par les sabords.

- C'est moi qui ai fait cela reprit le comte; ne suisje pas le maitre ?

Ces derniers mots frappèrent Smarth de stupeur et d'immobilité; il attacha sur l'amiral un regard douloureux plein de résignation passive; puis laissant tomber sa tête sur sa poitrine, il pleura comme un enfant.

Les flammes pétillèrent, activées par la brise, et bientôt il ne resta plus de l'œuvre patiente du brave contremaître que des charbons noirs qui flottèrent à la dérive sur la pièce d'eau.

Smarth n'avait pas eu le courage de contempler le spectacle de cet incendie; lorsqu'il leva les yeux, le Triton avait disparo; alors il regarda le comte de Cardonne qui , surpris et comme honteux , detourna la tête pour cacher deux grosses larmes glissant sur ses joues.

- C'est mal, ce que vous avez fait là, monsieur le Comte, dit le pauvre marin avec la franchise du désespoir et la dignité d'un cœur irréprochable ; puisque vous vouliez me frapper, il fallait me fendre le crâne avec la bache du Roi. pay al annoy als resoules a futuer dimen-

Le comte tressaillit à un reproche qui rappelait une journée glorieuse dans laquelle Smarth avait sauvé la vic à son capitaine, et il repondit d'une voix émue :

- Tu ne sais pas combien je suis malheureux... non, to ne le sauras jamais!

Smarth tomba aux genoux de son maître, et l'enveloppa d'un regard suppliant.

XVIII. mid 10

Après un court silence, le comte de Cardonne se leva et se promena avec agitation.

- C'est bon, dit-il, la chose est faite, ne nous en occupons plus, et revenons à une affaire autrement importante, autrement grave... Qu'avais-tu à me dire que ma fille ne pût entendre?

Smarth raconta son entretien avec le capitaine Meyuard et le conseil qu'il avait donné de promettre le consentement de Nancy au ridicule mariage inventé pour enfler l'orqueil de Dessalines.

L'amiral eut d'abord envie de se fâcher de ce stratagème qui mélait sa fille à une pareille intrigue, mais il comprit que, dans les circonstances, Smarth avait pris un parti sage; et telle était son admiration pour Nancy, qu'il ne s'étonna plus de l'influence que la ruse du capitaine avait eue sur les déterminations du gouverneur de Saint-Marc.

- Tu as bien fait de ne pas souffler mot de tout cela à ma fille, dit-il : son sang se serait révolté..... Il est

même urgent qu'elle ignore toujours le rôle qu'ou lui fait jouer .- De c'te façon, monsieur le Comte, vous comprenez que, quoiqu'il arrive, l'habitation des Tamarins sera respectée, Dessalines n'est pas si fou que d'aller ravager un domaine qu'il regarde déjà comme son propre bien. Par exemple, je ne reponds pas que vous ne soye vous-même arrêté l'un de ces jours... - Arrêté, moi?-Et mis en prison tont comme votre gendre. - Allons donc...- Si j'ai bien compris le capitaine, son idée fixe est de vous mettre à l'abri du coup de main qui se fera avant peu... Je vous avoue même que si je l'ai fait colfrer, c'est qu'il m'en a donné l'idée en me déclarant qu'il prendrait ce parti vis-à-vis de vous. - Eh bien , ne vous genez pas. - Dame! suivez le raisonnement : il est clair, n'est-ce pas, que le capitaine ne court plus aucun danger au cachot, où on l'a mis? donc vous ne serez plus exposé vous-même si vous êtes à la geôle, où je me charge de vous assurer toutes les commodités imginables ... - C'est très-bien; mais je te prédis que le premier coquin, fût-ce toi, qui osera lever la main sur mon collet, sera tue comme un chien par l'amiral de Cardonne... c'est entendu... Maintenant dressez-vos flûtes comme il vous plaira. En voilà assez sur cette affaire; je te remercie de ton zèle et de ta prévoyante affection ... Donne-moi des nouvelles de Saint-Jean... Où en est la récolte? - Elle sera superbe, amiral; les cannes sont de toute beauté. - Et les nègres, comment vont-ils?

(La suite au prochain numero.)

Arrivé premier Franc-Picard, monté par M. Le-

Arrivée deuxième, Douce, montée par M. de St-

5º Un objet d'art donné par M. le général comte DEROCHEFORT, COMMANDANT L'ECOLE DE CAVA-LERIE.

2,000 metres à parcourir, 6 haies à franchir par MM. les Sous-Maîtres de Manége, montant des

chevaux entiers. — 6 chevaux engagés.

Arrivé premier, Clytus, monté par M. Dorneau. Arrivée deuxième, Pie-du-Midi, montée par M.

6º PRIX 300 FR., DONNÉS PAR LA VILLE ET LA SOCIÉTÉ DES COURSES

Courses de haies (gentlemen riders), pour chevaux entiers, hongres et juments de tont âge et de tout pays. - Distance: 2,100 metres, 6 haies a franchir, saus condition de poids. - Entrées 30 fr. — Les entrées appartiendront au deuxième arrivant. — 3 chevaux engagés.

Arrive premier, Polygone, a M. de Nieul, de Poi-

Arrivée denxieme, Regate, & M. de Montreuil, d'Angers.

7º PRIX (OBJET D'ART.)

1,500 mètres à parcourir. - 8 haies à franchir par MM, les Sous Officiers d'artillerie, montant leurs

chevaux d'armes. — 11 chevaux engagés. Arrivé premier, Acel, monté par M. Bonnichon. Arrivé deuxième, Galop, monté par M. Serres.

8° UN OBJET D'ART. 1,500 mètres à parcourir. -10 obstacles à franchir par les sous-officiers du cadre de l'Ecole de cavalerie, sur les chevaux de l'Etat.

Arrivé premier, Pégase, monté par M. Marie. Arrive deuxième, Téméraire, monte par M.

La seconde journée des courses a été plus brillante encoré que la première. Jamais l'hippodrome ne nous avait paru avoir plus de vie : c'était un mouvement incessant, que les étrangers, ceux inêmes qui ont plus l'habitude des courses, ne se lassaient pas d'admirer. Nous avons entendu dire à plusieurs qu'ils n'avaient pas vu, cette année, d'aussi belles courses. Les équipages, les spectateurs, les coureurs étaient plus nombreux que dimanche, tout contribusit à donner plus d'éclat à cette fête.

Un seul accident qui, nous l'espérons, n'aura pas de suite grave, est arrivé à M. de la Servette; son

cheval est tombé, et a roulé sur son cavalier. M. le Ministre de la guerre, o'ayant pu venir en personne assister aux courses et au carrousel, a chargé le général Campnet de le représenter pour l'une et l'autre sete.

Mardi, à l'entrée du Bray, se trouvait, entre cent autres, on jeune enfant, le sieur Guibert, dont les parents peu fortunés habitent la rue Saint Nicolas. Cet enfant, voyant arriver M. L... qu'il connaît, lui demanda a tenir son cheval pendant les courses. M. L... accepta et l'enfant le suivit.

Arrivés sur l'hippodrome, tous allèrent prendre place dans la tribune. L'une des dames en descendant de voiture perdit son porte-mounaie contenant 250 francs en or. An bout d'une demi-heure l'enfant trouva cette bourse à terre. Tout aussitôt, avec une droiture, une probité bien rares de nos jours, il court à M. L..., loi remet le porte-mouvaie et les 250 francs.

La dame, en reprenant sa bourse, récompensa le jeune enfant, le félicita sur la délicatesse de ses sentiments, et plus encore sur le bonneur d'avoir été si bien élevé par des parents vertueux.

M. le ministre des cultes vient d'approuver en principe le devis général des travaux d'achèvement de la cathédrale de Nantes, se montant à 1 million 492,507 fr. 36 c.;

Et d'approuver un devis partiel, extrait du devis

général, s'élevant à 369,606 fr. 53 c.

S. Exc. autorise la mise en adjudication d'une partie des travaux compris dans ce deuxième devis.

Non, je n'irai jamais, dans mon humeur chagriue,
De nos jeunes beautés railler la crinoline,
Et ces cages de fer, dont l'inimense contour
Donne a leurs mouvements les graces d'une tour.
M. Viksker.- Epitre a M. Villemain.

A l'exemple du docte académicien, nous ne voulons point rire de la mode : la mode c'est le siècle, comme le style est l'homme.

La mode de la veille est seule ridicule.

Nous prions donc nos lecteurs de croire que ce n'est point dans le but de railler que nous publions la petite aventure qui suit : nous avons voulu seulement prémunir nos jeunes dames contre l'usage des jupons à mailles et les engager à préférer les jupons à cercles d'acier.

C'était pendant les courses ; de jeunes et jolies dames, resplendissantes de toilettes, assises tranquillement à l'ombre sur un petit tertre, en attendant le signal des courses, devisaient bien galement, lançant de temps en temps d'innocentes épigrammes sur la toilette des passantes, et peut-être aussi sur certaines physionomies qu'elles frouvaient peu distinguées.

Toutes ces dames, bien entenda, portaient des jupons balonnés, qui par des cercles de fer, qui par des cercles de baleine; quelques-uns seulement étaient maillés comme les châssis d'une volière. S'asseoir sur l'herbe, même sur un tertre, n'est ni facile, ni gracieux, avec ces jupons qui forment autour de la personne assise comme un mur de circouvallation. Mais quelle invention bumaine n'a ses inconvénients!

Nos dames donc jasaient et riaient au mieux. quand tout à coup de petits chiens épagneuls se prirent de querelle et en vinrent aux dents. L'on d'eux, plus faible, plus timide ou plus batta, quitta bientot le champ de bataille, et courut, l'oreille basse, se réfugier sous le jupon gonflé de sa maîtresse. Il reposait là tranquillement, grattant de temps en temps les insectes, suceurs de sang, qui sont l'apanage de la race canine. Soudain l'un de ces insectes, pour éviter sans doute la patte meurtrière de l'épagneul, changea audacieusement de place, et alla sucer un sang plus noble et plus pur. La jeune dame, attaquée l'improviste, bondit en poussant un cri de douleur. Le pauvre animal, effrayé de ce mouvement subit, veut fuir, mais, o malheur! il est pris dans les lacs du jupon, il se débat, jette des cris déchirants qui semblent sortir de sous terre. On entoure la jeune dame, terrifiée elle aussi d'un évenement qu'elle ne peut expliquer. Elle s'évanouit, et ce n'est qu'au moment où des dames compatissantes lui prodiguent leurs soins qu'elles aperçoivent le petit épagneul. étranglé dans les mailles du

Le calme et la tranquillité renaissent dans l'assisfance, et la jeune dame, revenue de sa frayeur et pleurant son petit épagnent, jura, mais un pen tard, qu'on pela reprendrait plus portant des ju pons mail-,

Pour chronique locale : P.-M -E. Goner.

BULLETIN FINANCIER DE LA SEMAINE. Du 20 au 27 août.

La liquidation des chemins de fer, qui a eu lieu au commencement de la semaine dernière, avait passe à peu près inaperçue; elle est signalee comme les précédentes, par l'annulation des reports; mais on a commence à s'habituer à ce phénomène, qui se reproduit périodiquement, et n'a jusqu'à présent exerce aucune influence sur les cours. Il indique, il est vrai, une situation de

Grains, Riz et Mais. . . .

Farines, Issues et Fécules . .

place éminemment propice à la hausse, puisqu'il révèle à la fois et l'aboudance des capitaux et la présence d'un découvert considérable; puisqu'il indique que dé-ormais les vendeurs se trouvent en présence d'acheteurs sé-rieux, et que, le jour où on exigera la livraison des ti-tres, les titres leur feront défaut. Mais si ces circons-tances doivent faciliter et favoriser la hausse, elles ne sauraient la faire naître en dehors de l'initiative des capitalistes et des speculateurs.

Il faut en prendre son parti et se résigner à voir l'atonie du marché se prolonger jusqu'à ce que la clientèle de la Bourse se soit reformée. En ce moment, elle est presque déserte; on n'y rencontre guère que des intermediaires, mais le public qui achette et qui vend est allleurs; il est a la camoagne, anx seaux, à la chasse, en voyage, partout enfin, excepté à la Bourse. On s'accorde generalement à assigner pour terme à cette période la fin du pois prabain. fin du mois prochain.

En attendant, la fermeté de la rente a été entamée, et le cours de 67 fr. decroché depuis deux jours. La rente se tient maintenant à 66.93.

Le marche des chemins de fers, jusqu'à present si ferme, s'est également laissé atteindre par la baisse. Pendant les deux on trois jours qui ont suivi la liquidation, l'absence presque absolue de demandes a rendu les cours de toutes ces valeurs excessivemement lourds. La diminution des recettes pendant les dernières semaines avait impressionné la spéculation et déterminé quelques offres qui n'ont servi, du reste, qu'à augmenter le découvert. Il est juste d'ajouter que les recettes de cette semaine ont presenté des résultats plus satisfaisants, et provoque per reprise à un près école à la réagular. une reprise à peu près égale à la réaction.

Les actions les plus maltraitées sont celles du Lyon fosionné et du Midi. Ce sont les senles valeurs qui aient contre elles des ventes de titres, ce qui les rend plus

Le Nord, l'Orléans, l'Ouest sont stationnaires. Les Ardenties, les nouvelles actions surtout, sont fort recherchées à 490, ainsi que celles de Béziers qui sont continuellement demandées.

L'animation et les affaires vont en diminuant sur le marche industriel. Les ventes sont en général difficiles; les valeurs de premier ordre, telles que les Caisses d'escompte Prost, la Compagnie de crédit en Espagne, résistent encore au marasme et se placent assez bien.

La Caisse centrale de l'industrie se traite de 442.50 à

La Cais-e centrale de l'industrie se traite de 142.50 à 143.75. Les Bateaux à vapeur entre Paris et Londres (Compagnie Souberbielle) donnent lieu à quelques transactions, ainsi que la Compagnie marbrière du Maine et la Compagnie centrale du Gaz. — J. Paradis.

(Correspondance générale de l'Industrie.)

BOURSE DU 1 . SEPTEMBRE

5 p. 0/0 baisse 15 cent. - Ferme a 66 80. 4 1/2 p. 0/0 hansse 05 cout. - Ferme a 93 30.

BOURSE DU 2 SEPTEMBRE.

5 p. 0/0 hausse 03 cent. - Ferme à 66 85 4 1/2 p. 0/0 hausse 03 cent. - Ferme a 93 35.

P. GODET . propriétaire - gérant.

# COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE PARIS A ORLÉANS.

La Compagnie du chemin de fer de Paris à Orléans a l'honneur de prévenir le public qu'elle vient de soumettre à l'homologation de l'administration supérieure, pour être appliqué à partir du jour de l'ouverture de la section de Nantes à Saint-Nazaire, le tarif spécial ci-après :

Transports à petite vitesse.

# TARIF SPÉCIAL POUR LE TRANSPORT DE CERTAINES MARCHANDISES En provenance ou en destination de NANTES et de SAINT-NAZAIRE.

DESIGNATION des MARCHANDISES.	alification ter action		PRIX par 1,000 kil.	CONDITIONS.
Bois de charpente au-dessous de 6 m. 50— Bois de teinture et d'ébénisterie en billes — Etain brut — Plomb brut — Fers bruts — Fontes brutes — Guano — Nitrate de soude et de potasse — Sel de soude — Kaolin — Brai — Galipot — Goudron — Colophane—	rs, syndic provinc	Nantes. Angers. Saumur.	4 n 7 n 10 n	Sans frais de manutențion. Les expéditions doivent avoir lieu par chargeraents com- plets, c'est-à-dire peser 5,000 kilog. au minimum. L'expédition de la marchandise aura lieu dans les cinq jours qui suivrout la remise à la gare.

De NANTES aux stations ci-dessus, 2 fr. de moins par 1,000 kilogrammes qu'au départ de SAINT-NAZAIRE.

Bois de teinture effilés ou moulus—Cacao—Café — Cachou — Caoutchouc brut — Cire brute—Cornes de bœuf et de buffle — Coton brut—Crin brut—Cuirs vers secs ou salés—Curcuma en racine — Gomme brute — Miet en fût—Gutta-Percha brute—Nacre brute—perlasse — Polasse — Poivre — Quercitron	de St-Nazaire à	Nantes. Angers. Saumur.		Sans frais de manutention.
_ Rotins - Raisins secs en sacs ou tonneaux	Cerem year old a little		116366 3	11 12 12 12 12 12 12 12 12 12 12 12 12 1

\_ Sacre brut et terré - Suif brut. De NANTES aux stations ci-dessus, 3 fr. de moins par 1,000 kilogrammes qu'au départ

D'une Station quelconque, comprise entre POITIERS inclus et ORLEANS inclus, à une Station quelconque de la section de NANTES à SAINT-NAZAIRE, par 1,000 kilogrammes et par kilomètre.	» 04	Plus 1 fr. 50 c. par 1,000 kil.  pour frais de manutention, sous condi- tion d'un parcours de 50 kilometres ou en payant comme pour 50 kilometres.
D'une Station quelconque, comprise entre POITIERS inclus et ORLÉANS inclus, à une Station quelconque de la section de NANTES à SAINT-NAZAIRE, par 1,000 kilogrammes et par kilomètre.	> 05	Plus 1 fr. 50 c. par 1,000 kll. pour frais de manutention, sous condi- tion d'un parcours de 50 kilometres ou en payant comme pour 50 kilometres.

Etude de M. SEGRIS, avoué à Saumur, rue Cendrière, nº 3.

# DINTERNID

Sur saisie immobilière

DE TROIS MORCEAUX DE TERRE LABOURABLE,

Et de la Nu-Propriété d'une Maison et Dépendances,

Le tout situé commune des Rosiers, arrondissement de Saumur.

L'adjudication aura lieu en l'audience des criées et ventes sur saisies immobilières du Tribunal civil de première instance de Saumor, le samedi 3 octobre 1857, heure de midi.

On fait savoir à tous ceux qu'il appartiendra, qu'aux jour, lieu et heure sus-indiqués, il sera procédé à la vente des immembles dont la désignation

ARTICLE 1er.

Un morceau de terre labourable, situé à la Gagnerie-Poisdor, conte-nant trois ares 30 centiares, joignant au levant Jean Tessier, au midi Pierre Normand, au conchant Richer, et au nord Doublard.

ARTICLE 2°.

Un autre morceau de terre labourable, situé au Sablon, contenant un are centiares, joignant au couchant les enfants Guitton, au midi le chemin du Sablon, et d'un autre côté Jean Chudeau.

ARTICLE 3°.

Un autre morceau de terre labourable, situé audit lieu du Sablon, contenant cinq ares 50 centiares, joignant de deux côlés la partie saisie,

ARTICLE 4°.

Et la nu propriété d'une maison, construite en pierre et colombage, converte en chaume, et environ cinq ares 50 centiares de terre y tenant, situés audit lieu du Sablon, joignant au levant les héritiers Guitton, au nord Gaucher, an conchant Gautier, et au midi le chemin du Sablon.

Cette maison est habitée par les époux Ragoin, qui en sont usufruitiers ainsi que de ses dépendances.

PROCEDURE.

Les immeubles ci-dessus désignés. situés comme il a été dit en la commune des Rosiers, canton nord onest et arrondissement de Sanmur, ont été saisis à la requête du sieur Géraud-Tourde, propriétaire, demeurant à Nantes, rue Bon Secours, ayant Me Eugène-Sincère Segris, demeurant à Saumar, rue Gendrière, nº 3, pour avoué constitué

Sur la dame Hélène Guillot, veuve en premières noces, da s' Ferdinand-Adolphe Guitton, et épouse en secondes noces du st Auguste Pegé, maréchalferrant, avec lequel elle demeure aux Rosiers:

Par procès-verbal deRegnier, hoissier aux Rosiers, en date du 31 mars 1857, enregistré, visé par M. le Maire de ladite commune des Rosiers, transcrit au bureau des hypothèques de Saumur ainsi que la dénonciation qui en a été faite le 1er avril 1857, vol. 15, nos 50, 51, par le conservateur qui a perçu les droits.

Extrait des principales conditions de la vente.

Les adjudicataires n'auront droit coutre le poursuivant, à aucune garantie de quelque nature que ce soit. Ils supporteront les sérvitudes pas-

sives et jouiront de celles actives, s'il

Ils entreront en propriété et en jouissance des mens désignés sous les articles, 1, 2, et 3, partie de l'adjudication, soit reellement, soit par la perception des fermages dans le cas où il

existerait des baux, Et de l'article 4°, à l'extinction de l'usafrait.

Les impôts seront à leur charge à partir du jour de l'adjudication. Ils paieront, dans la huitaine de l'adjudication, entre les mains de Me Segris, avoné poursuivant, outre le prix principat, quinze centimes par franc ainsi qu'il est expliqué au cahier des

Les prix d'adjudication seront payables, savoir: pour les articles 1, 2 et 3, quaire mois après l'adjudication avec intérêt à 5 p. %, par au, à partir dadit jour ;

Et pour l'acquéreur de l'article 4°, dans le mois qui suivra l'extinction de l'osufruit, et sans intérêt jusque là.

MISE A PRIX.

Les immeubles ci-dessus désignés secont criés sur la mise à prix de , savoir :

L'article						30	
L'article	2e					10	
L'article	3e			A	10	40	
L'article	40			•		20	
		9 6			1 -		- 1

100 fr. Total des mises à prix.

Ceux qui désireront de plus amples renseignements pourront s'adresser:
1º Au Greffe du Tribunal civil de

première instance de Saumur, où le cahier des charges est déposé

2º A Mº SEGRIS, avoue à Saumer,

poursuivant ta vente.
Fait et rédigé par l'avoné soussigné, à Saumor, le 1ec septembre 1857. (492)SEGRIS, avoue.

Tribunat de Commerce de Saumur.

Par jugement rendu par le Tribunal de commerce de Saumur, le trente sout dernier, M. Pierre David, mar-chand, demeurant à Tigné, a été déclaré en état de faillite ouverte. M. Moreau - Barier a été nommé jugecommissaire, et M. Amant, huissier à Vihiers, syndic provisoire. Pour extrait conforme.

Le Greffier du Tribunat, E. Connilleau.

VINAIGRE MÉDICINAL aromatique pour la toi-lette et les bains. Propriété d'Andrieux-Barrie et Langlane, successeurs de Mignot, parfameur, rue Vivienne, 190,

Dépôt chez M. Avrillon, parfameur à Saumur, et chez tous les prin-cipaux coiffeur de la France et de l'étranger. (495)

# PIERRE LEVEAU,

Commissionnaire du chemin de ser,

Rue du Portail-Louis, 38, A SAUMUR,

A l'honneur de prévenir qu'autorisé par la Compagnie du chemin de fer et l'administration municipale de Saumur, il transporte tous bagages de la gare à domicile et du domicile à la gare. - Il se charge de réveiller les voyageurs qui veulent partir par les trains de nuit.

Connu depuis longues années à Saumur, il espère qu'on voudra bien lui accorder confiance et protection. (475)

M. PLÉ, commissaire-priseur, de-mande UN CLERG. (494) (494)

A PLODUJECE Présentement .

JOLIE MAISON DE CAMPAGNE, JARDIN. COUR ET PARTERRE,

A St Florent (sur le bord du Thouet.) S'adresser à M. Plé, commissairepriseur à Saumur. (497)

A WENDERE Une MAISON, avec cour et jardin, située au Chapeau. S'adresserà M. Ménoré.

M. L. ASSIER, d'Angers, demande UN JEUNE HOMME connaisant la mercerie et la bonneterie. (487)

M. MAUBERT, huissier à Saumur demande un PETIT CLERC. (472)

# VENDRE WAR

Une CUVE tirant de trente à trentedeux poinçons de vin rouge. S'adresser au bureau du journal.

### A WENDERE de suite,

Un très bon petit PRESSOIR en chêne, en très-bon état, que l'on démoute et place où l'on vent. Deux petites caves. Plusieurs bonnes portoires. Cent mêtres de bons chevrons en bois blanc. Cent mètres courants de pelites charpentes en chêne et bois blanc. Cent mètres de planches en toute longueur, en chêne et bois blanc. Cent mètres de volige Quatre cents de forts paisseaux en chêne, ponvant servir à faire un renferme. Une charretée de luzerne et un cent de belles limandes en bois de sapin.

S'adresser au bureau du journal.

#### CHANGEMENT DE DOMICILE

L'étude de Me SEGRIS, avoué à Saumur, rue Cendrière, nº 8, est transferée même rue, nº 3. (379)

# MEAISON

Située rue Beaurepaire,

Anciennement occupée par Mme veuve Callonard,

A VENDRE OU A LOUER. PRÉSENTEMENT

S'adresser à Mme veuve de Fos-LETHEULLE, ou 3 Me DUTERME, notaire (236)

## A VENDRE

TROIS CHIENS COURANTS, dont un hurlenr. — Age 4 aus. — Taille 0,60 centimètres. S'adresser au bureau du journal.

On demande AU COLLÉGE Un DOMESTIQUE de 18 à 20 ans, muni de bons certificats, et connais sant assez bien le jardinage. (496)

Saumur, P. GODET, imprimeur.

EXPOSITION CONSERVATEUR DENTAIRE CHIVERSELLE EAUDE PHILIPPE 1 fr. 50 le 1/2 ft.

PRIZ

Cette Fau dentifrice hygiéni que, approuvée par les médecins et Bentistes, préserve des douleurs de dents, en arrête la carie, les nettoie; les blanchit, les conserve, fortifie les gencives, détruit la fétidité de l'haleine. Parfum délicleux. Pharmacie PHILIPPE, rue Saint-Martin, 425, à Paris. (Déposé.) Depo , a Soumar, enga dr. DALABAU, confe-parti, rue a Origans.

CONTRADORILL

SUR LES

Par UN OFFICIER FRANCAIS.

PRIX: 1 f. 25,

Chez tous les Libraires de Saumur.

PAR AN

24 numéros in-4º 36

gravures coloriées.

MODES

LITTÉRATURE , BEAUX-ARTS , SCIENCES.

EDUCATION, HYGIÈNE, ECONOMIE DOMESTIQUE.

DESSINS DE BRODERIE

TAPISSERIE,

FILET, CROCHET, TRICOT, TRAVAUX DE FANTAISIE.

DEUX NUMÉROS par mois au lieu d'UN, sans augmentation de prix pour les nouvelles Abonnées.

JOURNAL DU MONDE ÉLÉGANT

Voulant justifier de plus en plus sa place au premier rang parmi tous les journaux du même genre, vient encore de réaliser de précieuses ameliorations. Elle a doublé l'étendue de son texte en adoptant le magnifique format in-4°, et paraît desormais DEUX FOIS par mois au lieu d'UNE (soit VINGT-QUATRE FOIS par AN), avec une gravure de modes coloriee dans lous ses numéros, et sans augmenter pour cela son prix d'abonnement. Aussi est-elle plus que jamais le journal prefèré de toutes les dames et demoiselles, et en même temps le GUIDE INDISPENSABLE de tous ceux dont l'industrie ou le talent ont pour objet les choses du luxe et de l'élégance. (Modistes, tailleuses en robes, lingères, mercières, marcha ds de nouveautés, etc.)

PRIX: Paris. un an, 15 fr.; six mois. 5 fr.; trois mois, 4 fr. — Départements. Corse et Algérie. un an, 18 fr.; six mois, 10 fr.; trois mois, 5 fr. — Btranger. selon le tarif postal. — BUREAUX: rue toq-Heron. 5. a Paris. — Pour s'abonner, envoyer franco, à la directrice, un bon sur la poste ou sur Paris, ou s'adresser aux libraires et aux messageries. (Les abonnements datent du premier de chaque mois.)

PAR AN:

24 numéros in-4 36

gravures coloriées. Patrons de grandeur naturelle

POUR ROBES, MANTELETS, CHAPEAUX, LINGERIE, VÊTEMENTS D'ENFANTS.

GRAVURES

AQUARELLES, SÉPIAS.

MUSIQUE

POUR CHANT ET PIANO.

despending a superior and he address a control of